



Bruxelles, le 21 avril 2010

**Intervention de Fatiha Saidi, membre effective de la Commission Aménagement du territoire et de l'urbanisme, dans le cadre de l'interpellation d'André du Bus de Warnaffe à Monsieur Charles Picqué, Ministre président de la région de Bruxelles-Capitale.**

**Concerne : La réaffectation des sites des prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael**

Monsieur le Ministre-Président,  
Chers/es collègues,

La construction d'une nouvelle prison en Région bruxelloise figure depuis un certain temps à l'agenda du fédéral. Je pense que ce souci est légitime car il est incontestable que maintenir une prison dans une zone vouée au logement et située en pleine ville, a quelque chose d'anachronique. Notamment lorsqu'on pense au problème de mobilité que cela engendre ou encore au coût que représente la gestion policière de ces trois prisons pour la zone de police concernée.

Par ailleurs, je souhaite insister sur le fait que la fermeture de ces sites permettra l'ouverture d'une nouvelle prison, mieux adaptée et offrant de meilleures conditions d'incarcération aux détenus. Dans un système démocratique duquel nous sommes fiers, nous ne pouvons pas arrêter les droits de l'Homme aux portes des prisons.

Ceci étant, il semble encore trop tôt pour savoir exactement comment le lieu pourrait être reconverti mais il nous semble tout de même important d'avancer quelques pistes telles que le logement et les équipements collectifs. Car comme chacun sait, outre l'essor démographique qui frappe à notre porte, Bruxelles souffre d'un manque cruel d'écoles, de crèches et de logement. La situation risque encore de s'aggraver dans les années qui viennent si nous ne prenons pas le taureau par les cornes...

Aussi je souhaite savoir, Monsieur le Ministre-Président, si cette option est une piste que vous privilégieriez.

Je vous remercie pour vos réponses.

Fatiha Saidi